L'abbaye des Cisterciens de Haute Seille près Cirey s. Vezouze. il y avait la paroisse de la Basse cour, (journalières et domestiques)

ex diocese de Toul
Diocese de Nancy
~~depuis le Concordat~~

Haute Seille le 14 juillet 1791.

Messieurs (District de Blamont).

Pour nous conformer à vos ordres, nous avons l'honneur de vous répondre que M. le curé nous a dit que n'étant point institué curé et qu'il ne l'étant que de la Basse Cour de Haute Seille, il n'était point dans le cas de lire la lettre pastorale de M. l'Evêque Constitutionnel du département de la Meurthe, M. le curé a reçu la lettre pastorale, nous ne l'avons pas reçue comme il est dit dans votre lettre

Laurent Müller, maire, Lhuillier procureur syndic. Louis Noël, Joseph Noël, secrétaire greffier (<u>Peut être bien toute la commune</u>)

Ce refus du curé cistercien a l'air d'être plutôt une suite du refus de reconnaître l'ordinaire, car il se prétendait indépendant le prieur claustral, (mon grand oncle) Antoine Combette d'Ornans en Franche Comté et les 8 moines ~~avaient~~ déclarés vouloir mener la vie commune (l'abbaye en commende)

Le curé et les vicaires de Blamont refusent la lecture;

Le curé Claude (qui émigra) d'Herbéviller, lit la lettre Lalande « pour la paix de la paroisse et malgré sa répugnance » le 20 juillet 1791.

Lettre au procureur syndic du District Lunéville, 24 juillet 1791

Le Capucin Martin Oury (né à Blamont, 47 ans, ancien vicaire des Capucins de Blamont). 10 juillet 1791 administrateur de S. Georges, lit la lettre.

Le curé Gridel à Bronville refuse la lecture

—

Le curé de Maixey, refuse au juge de paix Germain né dans cette commune et ami intime de Grégoire, la lecture. Grégoire vint visiter Germain, étant évêque de Loir et Cher; il raconte dans ses Mémoires comme il fut bien reçu par les curés constitutionnels!

ORIOR

COLLÈGE LIBRE DE JUILLY

(Seine-et-Marne)

Téléphone 12

Bien cher Père,

Voici :

Luc François La Lande :

1764 au collège de la Trinité à Lyon (Voix active)

1767 à 1788 à Montmorency

Pour les postes antérieurs à 1764, il faudrait consulter aux Archives les régistres des Conseils de l'Oratoire.

Je n'ai pas autre chose sur ce personnage

Veuillez agréer, bien cher Père, l'expression de mes plus affectueux sentiments

[signature]

Il doit y avoir aux archives de Montsoult un dossier sur lui, venant du P. Ingold

MINISTÈRE DU TRAVAIL

SERVICE RÉGIONAL
DES ASSURANCES SOCIALES DE PARIS
11, avenue de Lowendal et 22, rue d'Estrées

FRANCHISE POSTALE
(Exécution des prescriptions
de la loi des Assurances Sociales)